

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1061 prix en Conseil d'administration :

n° 1061

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
8 novembre 1937

Numéro JO
n° 492 du 30/11/1937

Date du numéro
30 novembre 1937

TEXTE INTÉGRAL

M. Malmessori, commerçant de nationalité française, établi à Djibouti, est autorisé à occuper, à titre essentiellement précaire et révo cable et dans les conditions prévues à l'arti cle 6 du décret du 29 juillet 1924 et à l'arti cle 1er de l'arrêté du 8 décembre 1935, une parcelle de domaine public de cinq cents mètres carrés (500 nr). sise sur le terre-plein du Gouvernement et telle qu'elle est déterminée au plan annexé au présent arrêté.